Dixième Année. — N° 23 PARIS & DÉP. : 0 fr. 10 ❖ EXTÉRIEUR : 0 fr. 15 *Du 8 au 14 Octobre 1904*

Les Temps Nouveaux

POUR LA FRANCE
Un An. . . . . 6 »
Six Mois. . . . . 3 »
Trois Mois. 1.50
Les Abonnements pris dans les Bureaux de poste paient une surtaxe.

Ex-Journal " LA RÉVOLTE "
Paraissant tous les Samedis
Avec un " SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE "

POUR L'EXTÉRIEUR
Un An. . . . . 8 »
Six Mois. . . . . 4 »
Trois Mois. . . . . 2 »
Les Abonnements pris dans les Bureaux de poste paient une surtaxe.

ADMINISTRATION : 4, Rue Broca, 4 ❖ PARIS-V^e^

SOMMAIRE

Sus au Réformisme ! **P. Delesalle.**
Aveux et Documents.
Pourquoi et comment entreprendre une définition de l'Art (suite), **Charles Albert.**
Crocs et Griffes, **J. G.**
La Lutte contre la Tuberculose et la Question des sanatoriums (*suite*), **M. Pierrot.**
Le Clou de l'Exposition de Saint-Louis, **Laurent Casas.**
De-ci, de-là, **Galhauban.**
Mouvement social : France, **P. Delesalle, Galhauban** ; Italie.
Variétés : l'Hygiène du Nourrisson, **Dr E. D.**
Correspondances et Communications.
Convocations.
Petite Correspondance.

LE LIVRE POUR ENFANTS

A l'heure actuelle, j'ai 160 adhésions, plus 100 francs de promis représentant 39 ex. ; il me manque encore la moitié des souscriptions nécessaires.

Etant donné que tous, plus ou moins, sont appelés à donner des étrennes à des enfants, et que, par conséquent, quelques-uns peuvent avoir besoin de plusieurs exemplaires, j'avais pensé récolter assez vite le nombre d'adhérents suffisant. Je garde même la conviction que si j'avais le temps d'attendre, l'argent nécessaire ou le crédit pour le faire, que les acheteurs ne manqueraient pas. Mais je n'ai pas l'argent, ni le temps, ni le crédit. Je renouvelle donc mon appel à ceux que la négligence a seule, jusqu'ici, empêchés de répondre. Oui ou non, croit-on l'idée bonne ? Si oui, que l'on se dépêche, puisque le jour de l'an est une occasion propice ; je ne peux mettre le volume à l'impression qu'argent en main.

Pour plus amples renseignements, le volume aura au moins 250 pages. Il comportera des illustrations dans le texte. Je ne puis encore en dire le nombre, mais suffisamment pour faire un volume illustré passable. Bon papier ordinaire, cartonnage anglais, avec titre imprimé sur la couverture.

J. Grave.

Sus au Réformisme !

J'ai dit, dans un précédent article, tout le danger qu'il y aurait, pour la classe ouvrière, à voir « codifier » toutes les réformes projetées par M. Millerand et appuyées par les socialistes nouvelle méthode qui partagent ses théories, et ce n'est certes pas l'attitude prise par l'ancien ministre du commerce dans ces derniers temps, l'approbation bruyante donnée à sa politique par tous les déchets de réaction, qui sont de nature à me faire changer d'avis.

Le hasard d'une rencontre et d'une ancienne amitié m'a fait causer, depuis, de ces « réformes » avec un député, ancien ouvrier manuel, très au courant de nos congrès et du mouvement ouvrier.

Abordant ces questions en telle compagnie, je m'attendais, sinon à une approbation complète, tout au moins à une défense partielle de l'œuvre de M. Millerand ; aussi ne fus-je pas un peu étonné d'entendre porter, par mon fabricant de lois, un jugement exactement semblable au mien sur les « réformes » en question.

Mon collègue du syndicat des instruments de précision, Briat, membre du Conseil supérieur du travail, qui assistait à l'entretien, n'en revenait pas non plus.

Bien mieux, pour me montrer toute sa sincérité, mon député ajoutait que, chargé à un moment donné de rapporter une de ces lois — celle sur les conseils du travail qui est quelque peu le complément du projet d'arbitrage en cas de grève — après s'être mis à la besogne, et s'être amplement documenté, son impression fut si défavorable sur le rôle que l'on essayait de lui faire jouer, qu'il refusa de rapporter la loi en question.

Il y a, me disait-il, dans tout ce faisceau de lois « dites ouvrières », un article sensiblement identique, qui les rend incontestablement dangereuses pour les travailleurs. Et il ajoutait : J'ai à peu près la conviction que tout cela est fait pour détourner l'attention de la classe ouvrière, en même temps que le mouvement ouvrier, de l'action révolutionnaire. Cela était net et méritait peut-être d'être rapporté, mais sans doute n'en aurais-je rien fait si un écrivain bourgeois, dans un journal à grand tirage, n'avait fait mine de discuter, lui aussi, les « réformes » de M. Millerand.

En réalité, M. Henri des Houx, peu préparé, à ce qu'il m'a semblé, à parler de ces sortes de questions, a surtout essayé de montrer au patronat tout l'intérêt qu'il y aurait pour lui de voir appliquer ces excellentes lois ouvrières. Parlant par exemple de la « capacité » à donner aux syndicats, il laisse malencontreusement échapper cet aveu qui, à mes yeux, suffirait pour condamner le projet : « Au point de vue politique, écrit-il, la transformation des ouvriers en actionnaires, en commerçants, voire en capitalistes, n'offrirait que des avantages » car, et il a soin de prévenir avant ses lecteurs — « il s'en faut que la loi de 1884 « elle-même ait entièrement résolu le pro- « blème. Les grèves, qui constituent l'état de « guerre déclarée entre patrons et ouvriers, « n'ont jamais été plus nombreuses ni plus « violentes. Le parti socialiste — et l'on voit « ici combien M. des Houx connaît imparfai- « tement la question qu'il traite — qui fait « miroiter aux yeux des travailleurs l'idéal « d'une société sans patrons, où le capital et « les produits deviendront collectifs, n'a perdu « aucune parcelle de son prestige depuis 1884, « et aujourd'hui plus que jamais, les projets « de grève générale et de lutte de classes sont « en faveur dans les ateliers. » Par conséquent Messieurs les patrons — M. des Houx ne le dit pas mais c'est tout comme — acceptez sans crainte, les « réformes » de M. Millerand, et vous serez à l'abri des grèves et de tout ce qui ressemblera à de la « lutte de classe. »

Voilà, croyons-nous, qui est parlé assez net, et le patronat, nous n'en doutons pas, se rangera certainement, comme il y est convié, à l'avis de M. Millerand et des socialistes réformistes, et reconnaîtra les avantages qu'il y aurait à ce que l'on accordât aux syndicats le droit de « posséder et de commercer ». Cela permettrait, de plus, d'avoir recours contre les organisations qui voudraient bouger. Il s'agit

Source gallica.bnf.fr / CODHOS

donc bien, comme on le voit, de canaliser l'action révolutionnaire des syndicats, et après l'article de M. des Houx, je crois qu'aucun doute ne peut subsister à ce sujet.

Notez qu'actuellement les ouvriers qui veulent « posséder et commercer » n'ont qu'à fonder des coopératives, la liberté existe donc bien de ce côté ; mais il faut surtout tenter de détruire les groupements ouvriers à tendance révolutionnaire, et l'on ne peut mieux le faire qu'en les engageant à se transformer en maisons de commerce.

Il n'y a donc pas à s'y tromper, et plus l'on examine de près toutes ces prétendues réformes, plus l'on reste convaincu qu'elles ne cachent en réalité qu'une tentative d'enrayage du mouvement qui s'est plus particulièrement dessiné dans ces temps derniers.

Le projet de loi sur « l'arbitrage en cas de grève » en outre des inconvénients que je citais dans un article antérieur, aurait celui de supprimer — en la rendant inutile et superflue, — l'influence et l'intervention des syndicats dans les conflits entre employeurs et employés; et nul doute que c'est dans le but de diminuer cette influence des syndicats en cas de conflits, que l'on se propose en haut lieu d'en enrayer l'action nettement révolutionnaire. D'autre part, les pénalités prévues pour empêcher les « meneurs » de pousser à la cessation du travail, en dehors du « protocole » indiqué par la loi, en ferait un instrument des plus dangereux dans les mains des capitalistes. De plus tout étant prévu, réglé par la loi, l'intervention des syndicats ouvriers — remplacés par des commissions arbitrales, par ateliers ou chantiers — devient inutile, et la partie la plus forte de leur influence leur est enlevée.

Enfin, il est incontestable qu'il y aurait un réel danger — la liberté du travail est nettement supprimée dans le projet de M. Millerand — à rendre la grève obligatoire pour ceux qui n'y voudraient pas recourir, même lorsqu'un referendum se serait prononcé dans une usine ou dans une exploitation en faveur de la grève. Il y aurait certainement un grand danger à obliger des individus à prendre part à un conflit que pour une cause ou une autre ils désaprouveraient, et il est non moins certain que, dans bien des cas, ce serait un élément incontestable de désagrégation que le mouvement porterait en lui-même.

Actuellement, en cas de conflit entre patrons et ouvriers, si certains de ces derniers se trouvent satisfaits de leur sort, et continuent ou tentent de continuer à travailler, au moins les connaît-on ; mais, obligés par un « referendum » à participer à un mouvement dont ils resteraient les adversaires, il serait à craindre qu'ils ne parviennent à le désagréger. Est-ce là le but poursuivi par le fameux projet de loi ?

En tout cas il apparaît clairement que le rôle des syndicats, en cas de conflit, se trouverait réduit à rien. N'est-ce pas là justement ce à quoi l'on vise surtout dans certains milieux réformistes !

Comme on le voit, plus l'on examine de près toutes ces prétendues réformes, plus l'on s'aperçoit que si le patronat peut avoir intérêt à les voir adopter, les travailleurs, eux, ont tout à en craindre.

C'est, comme on l'a vu au début de cet article, l'avis même d'un fabricant de lois. M. des Houx, au contraire, écrivant pour le compte du patronat, l'engage à accepter ces « réformes » où il avait cru voir un moment une diminution de son autorité.

Si la classe ouvrière ne veut pas avoir à le regretter fortement plus tard, si elle ne veut pas voir détourner de son véritable but le mouvement d'émancipation qu'elle a péniblement ébauché au moyen de ses groupements ouvriers, elle fera bien d'entreprendre, dès maintenant, une sérieuse campagne contre toutes les tentatives de déviation qui se préparent, sans qu'elle s'en soit émue suffisamment jusqu'à ce jour.

Camarades, sus au « réformisme » !

P. Delesalle.

Aveux et Documents

Ainsi que l'on sait, les Etats-Unis, ce qui s'explique d'ailleurs par l'immense étendue de leur territoire, possèdent le plus grand réseau de voies ferrées qui soit au monde : tout près de 300.000 kilomètres.

Une statistique récemment établie, nous renseigne d'une façon précise sur le nombre des employés de tout grade attachés au service des chemins de fer de l'Union américaine. C'est une armée vraiment formidable et dont bien peu de personnes, probablement, se font une idée adéquate.

Il faut donc savoir qu'aujourd'hui plus d'un million, — exactement 1.192.315 employés, depuis les directeurs jusqu'au dernier des hommes d'équipe, — sont occupés à faire marcher les trains au pays de Jonathan. En veut-on le décompte par catégories bien tranchées? Il y a 225.422 chefs de trains et conducteurs, 148.315 mécaniciens, 150.651 chauffeurs, 228.280 aiguilleurs, contrôleurs, signaleurs, 299.592 poseurs et hommes d'équipe de la voie.

La direction et les services centraux comptent 41.000 agents, commis, expéditionnaires et chefs de bureau, dont les appointements, assure-t-on, représentent un chiffre supérieur aux salaires cumulés des 1.151.000 autres employés...

(*Petit Parisien.*)

POURQUOI ET COMMENT ENTREPRENDRE UNE DÉFINITION DE L'ART

(*Suite*) (1)

Nous voici en possession d'une sûre méthode. Mais ce n'est pas tout que d'avoir en mains un bon outil. Encore faut-il que sur la matière où on doit l'employer il soit capable de fournir la besogne qu'on lui demande. Or beaucoup de gens soutiennent que notre méthode va nous laisser en route, que là où nous voulons la faire servir elle ne saurait s'appliquer.

Pour pénétrer le sens de l'art, disent-ils, votre meilleur moyen est d'étudier des œuvres d'art. Mais comment mettre la main d'une façon un peu certaine sur une œuvre d'art? Est-il une matière où l'on s'accorde moins ? Nous voyons constamment ce qui plaît aux uns déplaire aux autres. Il n'est pas de domaine non plus où les incertitudes, les surprises, les revirements soient plus fréquents. L'œuvre qui triomphait hier est oubliée aujourd'hui. Celle que l'on méprise maintenant montera aux nues bientôt ? Comment dès lors serez-vous jamais assuré d'être oui ou non en présence de l'art ? Comment reconnaîtrez-vous l'objet de votre étude, la matière même où il vous faut travailler ? S'il n'est pas d'autre critère en art que le goût personnel, chose essentiellement mobile et diverse, les études entreprises pour déterminer le sens de l'art n'ont aucune valeur générale, théorique. Ce que l'on définit comme étant l'art ne sera jamais l'art pour tout le monde. En vérité, l'art n'est ni assez notoire, ni assez stable pour servir de support à rien de solide.

Voilà la grosse objection, l'objection classique que toute philosophie de l'art trouve tôt ou tard devant elle. Il y a trop d'erreurs, trop de disputes sur la valeur des œuvres d'art.

Il convient de se demander d'abord si les vérités que nous cherchons ne sont pas, au moins pour une bonne part, au-dessus de ces disputes. Rappelons ici le vrai rôle d'une bonne philosophie de l'art. Elle n'a pas, on ne saurait trop le dire, à classer les œuvres d'art entre elles, à leur donner des notes, mais à rechercher en quoi consiste d'une façon très générale l'œuvre d'art. Sa tâche n'est pas de décider si telle œuvre particulière est digne de produire une faible ou une forte impression, mais de rechercher comment, de quoi sont faites toutes les œuvres que l'expérience nous montre comme ayant produit sur les hommes une certaine impression. On comprendra sans peine qu'une recherche d'un caractère aussi général nous autorise déjà à négliger au moins dans une certaine mesure les petits dissentiments qui peuvent se produire en matière d'art.

Pour les dilettantes qui jargonnent au sortir de concert ou de l'exposition de peinture ces disssentiments prennent, il est vrai, d'énormes proportions. Il n'en est plus de même dès qu'on élève ses regards vers les immensités sereines qui constituent le domaine de l'art, et qu'on envisage ce domaine dans son ensemble. On comprend alors que les petites contestations survenues sur tel ou tel point du vaste territoire ne lui enlèvent rien de son unité, pas plus que nos disputes de clochers n'empêchent l'humanité d'accomplir, en une harmonie tout de même admirable, sa tâche quotidienne.

Notre besogne, d'ailleurs, ne saurait être beaucoup compromise parce que la diversité des jugements esthétiques nous aura exposés à considérer comme bonnes des œuvres médiocres ou inversement. En réalité, l'œuvre médiocre contient une parcelle d'art suffisante pour nous renseigner d'une façon très générale sur la nature de l'art. Si entre un méchant mélodrame et un chef-d'œuvre de Shakespeare il y a des différences énormes, il y a aussi un certain nombre de ressemblances. Pour d'une œuvre mauvaise faire une œuvre bonne il y a souvent bien peu à changer. On le voit quand un maître retouche un dessin d'élève. Les deux traits se suivent de près. Ce « bien peu » est « tout », me répondra un artiste. Sans doute, pour vous qui cherchez avant tout l'œuvre réussie. Pas pour moi qui cherche le sens, la nature, le principe de l'art. Si l'œuvre inférieure ne me fait pas éprouver jusqu'où peut aller la puissance de l'art, elle pourra du moins m'apprendre quelque chose sur l'art. Les paysans en extase devant les chromos suspendus à la ficelle du colporteur, les petites ouvrières qu'on voit aux soirs d'été faire cercle autour du musicien ambulant et répéter jusqu'à ce qu'elles l'aient apprise quelque romance idiote, peuvent être pour le philosophe, ne l'oublions pas, des groupes aussi utiles à certains égards que celui formé par de fins connaisseurs dans la meilleure salle d'un musée.

Cependant regardons de près, observons, et tâchons de bien comprendre ces fameux écarts de goûts et d'opinions, ces divergences d'idéal qu'on nous oppose comme d'insurmontables obstacles, nous ne tarderons pas à reconnaître que ce sont là des difficultés beaucoup plus apparentes que réelles.

Nombre de ces incertitudes et de ces mésententes, tout d'abord, sont purement superficielles, transitoires. Quelques années, le plus souvent, en viennent à bout. On oublie trop, en effet, que pour l'art comme pour certaines substances difficiles à reconnaître, il y a un réactif, un réactif commode, car il s'applique tout seul, de lui-même. C'est le temps.

Deux tableaux sont exposés ensemble au jugement du public. Devant l'un, il y a foule. On se presse et l'on admire. Il n'y a pas d'épithètes assez flatteuses. Pour avoir le droit d'emporter

(1) Voir les nos 20 et 22.

chez eux cette merveille, les riches offrent des monceaux d'or. Devant l'autre, il n'y a personne. On passe sans s'arrêter, on a à peine le temps d'un sarcasme. Seuls quelques très rares visiteurs, une poignée à peine parfois, manifestent leur vive admiration. Le public les regarde avec étonnement comme d'inoffensifs originaux. Mais nous voici vingt ans plus tard. Il n'en a pas fallu davantage pour que la situation ait basculé. C'est le méconnu d'antan qui triomphe, et le triomphateur d'alors qui ne compte plus. Tandis que chaque jour l'un montait un peu plus dans l'estime, l'autre, par un vrai jeu de balance, descendait un peu plus dans l'oubli. Et cette part d'admiration, lente conquête de l'œuvre sur l'indifférence publique, l'œuvre ne la perd plus. Les suffrages péniblement gagnés lui sont acquis à jamais. Si ce stage préparatoire à l'admiration des hommes semble parfois bien injuste et bien long, les œuvres qui méritent cette admiration sont assurées, quand une fois elles l'ont obtenue, de n'en plus être privées par la suite. De génération en génération, le consentement universel leur renouvelle, en quelque sorte, leurs lettres de crédit. Les empires s'écroulent, les invasions passent, les révolutions s'apaisent, les idées et les sociétés se transforment, l'œuvre belle n'en conserve pas moins presque toute sa jeunesse et son ascendant. Les manuscrits peuvent rester pendant des siècles sous la poussière des bibliothèques et les statues sous la cendre des volcans, la chaîne d'admiration se renoue toute seule quand les uns et les autres revoient le jour.

Notre grand maître et grand juge en toutes choses, le temps, sait donc, ici encore, nous mettre d'accord. Il sépare l'ivraie du bon grain. Tout ce qui s'use vite ne vaut pas grand'chose. Tout ce qui dure est de qualité supérieure. Par le temps seul peut donc s'établir un départ certain entre les œuvres : bonnes d'un côté, mauvaises ou médiocres de l'autre. C'est ce qui a lieu. Des hiérarchies finissent ainsi par se préciser auxquelles tout le monde se trouve souscrire. Qui songe aujourd'hui à refuser les premières places aux Homère et aux Eschyle, aux Dante et aux Shakespeare, aux Gœthe, aux Molière, aux Balzac, aux Raphaël, aux Michel-Ange, aux Vinci, aux Rembrandt, aux Bach, aux Gluck, aux Schumann, aux Beethoven ? Pour bénéficier de l'autorité qui s'attache à ces jugements, il suffira de prendre nos exemples dans le passé ou du moins de laisser de côté la production des quelques années voisines de celle où nous écrivons.

Tous les malentendus qu'on observe dans le domaine de l'art ne se résolvent pas, il est vrai, d'une façon aussi simple. Les ententes dont nous venons de parler ne dépassent pas, d'ordinaire, il faut bien le reconnaître, les limites de groupes fort restreints. Depuis qu'elle existe, l'œuvre de Rembrandt, par exemple, est considérée par un certain nombre de personnes en chaque pays comme une des plus hautes, des plus impressionnantes qu'ait produites le génie humain. Prenons cependant au hasard un groupe de paysans ou d'ouvriers et mettons-les en face d'un tableau de Rembrandt. Neuf fois sur dix, l'effet sera à peu près nul ou tout au moins ne dépassera pas celui que l'on aurait pu produire avec le premier coloriage venu. Nous ne sommes plus là en face de dissentiments superficiels, momentanés, mais profonds et durables. Voilà sur une œuvre classée depuis longtemps parmi les plus belles, des façons de sentir absolument opposées.

Comment venir à bout de ces divergences? nous dit-on. Nous commencerons par les expliquer. Après, elles nous inquiéteront moins. Car elles ne viennent pas, comme certains le croient presque, de quelque particularité diabolique de l'art et qui le rendrait rebelle à toute investigation logique. Elles tiennent à des causes très naturelles, et se produisant non pas au hasard, mais de façon très normale, très régulière. Il est facile d'observer qu'elles ont presque toujours lieu entre gens de classes sociales différentes ou qui ont adopté du moins, pour une raison ou pour une autre, les manières de sentir et de comprendre habituelles à des groupes sociaux différents. Elles sont rares aux époques d'homogénéité et de cohésion, comme au temps de l'ancienne Grèce. L'œuvre d'art peut être accueillie alors du même élan d'enthousiasme par toute une cité. Elles se multiplient, au contraire lorsque, comme aujourd'hui, une extrême complexité de vie unie à un individualisme poussé aux dernières limites, fractionne la masse sociale en des catégories plus impénétrables entre elles que ne seraient peut-être de vraies castes, crée, vivant côte à côte, des types humains plus différents que si des milliers de lieues et des siècles les séparaient. Il est facile d'observer aussi qu'elles varient, comme varient les différences entre les hommes. Portant sur de simples nuances entre gens de même éducation intellectuelle et morale, elles s'approfondissent en de définitives incompréhensions entre ceux qui, par leurs occupations, leurs mœurs, leur culture, leur sensibilité et leur mentalité vivent aux antipodes les uns des autres. Nous les voyons de même s'atténuer, puis disparaître chaque fois qu'une éducation appropriée réussit à effacer, dans une certaine mesure, entre deux groupes sociaux, les inégalités intellectuelles et morales.

Si des hommes sentent, en art, de façon très différente, c'est donc, tout simplement, qu'ils sont aussi, pour tout le reste, très différents. S'il était possible de traduire en l'idiome sommaire de quelque tribu sauvage un de nos meilleurs romans modernes, personne ne s'étonnerait que cette forme d'art n'ait aucun succès dans ce nouveau public. On admet sans peine que nos complications, nos raffinements n'aient pas prise sur des indigènes de l'Afrique centrale. Or, même parmi nous, quelque chose d'analogue se produit. A la faveur de notre complexité de vie et de notre particularisme, il arrive que des idées, des mœurs, des sentiments déjà très ancrés chez les uns sont encore inconnus aux autres. C'est pourquoi, même dans les œuvres d'intérêt universel, il y a toujours des parties susceptibles de toucher plus telle classe d'hommes que telle autre. Et ce n'est pas seulement par les réalités servant de sujet à l'art, c'est aussi et surtout par la façon même dont les réalités sont abordées, senties et comprises par l'artiste qu'une œuvre peut donner lieu à des jugements contradictoires. Il y a bien des façons de voir et de comprendre la nature. Or, chacun apprécie l'art suivant qu'il lui fournit une image du monde conforme à sa propre vision. Cela n'enlève rien de sa généralité, rien de son unité au principe même de l'art. Ce n'est pas ce principe qui varie, ce sont les contingences qui changent. Ce qui serait déconcertant serait de découvrir des individus semblables — autant du moins que des hommes peuvent l'être — et sur qui une même œuvre produirait un effet très différent. Mais voilà, semble-t-il, ce qui doit être assez difficile à montrer.

(*A suivre.*) CHARLES ALBERT.

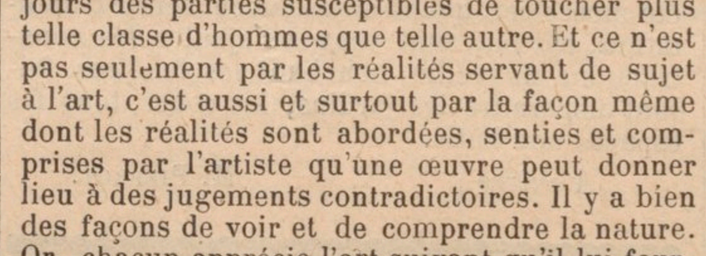

ACTION RÉPUBLICAINE. — *Nous apprenons de source autorisée, que M. Combes, à la prochaine réunion du Conseil des ministres, proposera à ses collègues le vote d'un large crédit pour récompenser l'inventeur d'une colle destinée à remettre en état, sans laisser de traces, les lettres des camarades suspects ouvertes en cours de route.*

Avis aux inventeurs ! J. G.

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

ET LA

QUESTION DES SANATORIUMS

(*Suite*) (1).

DEUXIÈME PARTIE

Nous venons de voir les mauvaises conditions d'hygiène collective qui favorisent le développement de la tuberculose dans la classe ouvrière : longueur et intensité du travail, mauvaise aération, poussières, etc.

Rentré chez lui, chaque ouvrier, pris séparément, retrouve des conditions d'hygiène individuelle (logement, nourriture, etc.) qui lui sont imposées par sa situation économique. Voilà pourquoi, dans le dernier article, je me suis étendu sur la question du salaire.

Il ne suffit pas, en effet, de dire que l'on doit avoir un logis spacieux, ensoleillé et bien aéré. C'est là une condition nécessaire pour éviter la tuberculose. Mais je l'ai déjà dit : l'ouvrier est obligé de se loger au plus bas prix.

Tout le monde a entendu parler des *cités* qui existent dans les quartiers périphériques de Paris et où s'entasse une population misérable ; on voit aussi près des fortifications des baraques et des cabanes d'un autre âge. Mais les habitants de ces taudis sont peut-être plus favorisés, au point de vue de l'aération, que les habitants de nombreux quartiers ouvriers et même de certains coins des quartiers riches.

Il est impossible pour les philanthropes, les rentiers, les politiciens, les avocats, les journalistes, etc. de se faire une idée, même approximative, des conditions de logement pour les prolétaires dans une grande ville. Il faut avoir, comme médecin, été obligé de pénétrer partout. La nuit, on trouve dans une pièce unique une famille de quatre ou six personnes, quelquefois plus, adultes et enfants, dormant sur des lits ou plutôt sur des grabats, dressés de la façon la plus bizarre. Je laisse à penser la puanteur de l'atmosphère nocturne. Le jour, on ne voit plus le même spectacle : les matelas et les lits ont été entassés dans un coin, les grandes personnes sont parties à l'atelier, les enfants à l'école. Mais quelle singulière sensation quand, au milieu d'une éclatante journée d'été, on s'enfonce dans un long couloir obscur pour grimper dans des escaliers encore plus noirs, dont les murs sont recouverts d'une humidité gluante, pour arriver enfin à des logements qui ressemblent plutôt à des caves et où l'on doit faire de la lumière pour y voir clair; jusqu'au troisième étage, la plupart des logements à bon marché sont sans air et sans lumière.

Ce tableau n'est pas exceptionnel ; on le rencontre à un nombre incalculable d'exemplaires. Des îlots sont formés de maisons absolument inhabitables qui, cependant, sont habitées par une population grouillante. J'ai vu ces choses dans le centre même de Paris, dans des rues tout entières, je les ai retrouvées dans les quartiers ouvriers ; on les voit, plus cachées, dans les quartiers riches. L'apparence extérieure ne correspond pas toujours à la réalité du dedans. Quelquefois l'entrée, l'escalier paraissent convenables ; mais les logements ne prennent l'air que sur des courettes étroites et humides où le soleil ne peut pas pénétrer, et qu'on ne saurait mieux comparer qu'à des puits; d'autres fois, c'est une construction nouvelle qui vient boucher presque complètement les fenêtres ; presque partout c'est la malpropreté et les odeurs : odeurs des eaux ménagères mal évacuées,

(1) Voir les nos 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21 et 22 des *Temps Nouveaux*.

odeurs des fosses d'aisances dont les émanations refluent dans toute la maison.

Imaginez la possibilité dans ce milieu d'élever des enfants à l'abri des maladies en général et de la tuberculose en particulier. Imaginez le foyer d'infection qui s'y forme, quand une affection contagieuse s'y déclare, et dans la réalité ces sortes d'affections (tuberculose, etc.) y existent constamment.

La plus grande partie des travailleurs, l'immense majorité, a une demeure de ce genre; elle y est forcée par la cherté des loyers. Il faut dire que l'on trouve assez souvent des ménages de deux personnes installés dans des logements plus ou moins convenables. Mais il est remarquable que l'habitation se restreint quand la famille est plus nombreuse; plus celle-ci augmente, plus le logis est réduit ou de plus en plus mal aéré.

Faut-il décrire maintenant les hôtels meublés avec leurs chambres malsaines et leurs cabinets sans fenêtres, à l'usage des ouvriers célibataires? Faut-il rappeler les chambrées ou dortoirs où couchent, dans certains quartiers, des troupeaux d'ouvriers du bâtiment, venus de la Marche ou du Limousin pour travailler à Paris pendant la belle saison?

On peut demander pourquoi ne pas aller demeurer en banlieue? Mais on retrouve dans la banlieue, comme en province, les mêmes logis surpeuplés et la même absence de toute hygiène. On y a cependant un peu plus d'air, car les bâtiments sont moins hauts, moins entassés les uns sur les autres, à condition toutefois que l'atmosphère ne soit pas viciée par les odeurs et les fumées des usines. Aller tout à fait hors des agglomérations, c'est s'éloigner des moyens de communication, c'est l'impossibilité de se rendre à son travail. Dans les conditions les plus favorables, c'est une dépense de temps pris sur le repos, puis ce sont des frais supplémentaires de transport et de repas, qui viennent compenser le meilleur marché de l'habitation. D'ailleurs les loyers de banlieue augmentent avec la commodité des communications (1).

Il y a des occupations qui nécessitent la résidence des travailleurs au lieu même de leur emploi. Je citerai comme exemple les travaux des Halles, où il faut être rendu de très grand matin, avant que tout service de transport ait commencé à marcher. Les propriétaires, dans ces quartiers, en profitent pour louer à des prix exorbitants. Un détail en passant : tout autour des Halles, sous les portes des maisons, se fait une vente active de soupe, lait, café. Avant 5 heures du matin, les concierges (ce sont eux qui souvent font ce petit commerce) installent leur fourneau dans le couloir; c'est l'escalier qui sert de cheminée, et il arrive que l'escalier n'a pas de fenêtres, ou, s'il y en a, elles sont closes, l'hiver surtout. Il en résulte que la fumée et l'oxyde de carbone pénètrent dans les logements, et vont empoisonner ceux des locataires qui sont restés dans leur lit.

L'impureté de l'air, son insuffisance, l'impossibilité ou la difficulté de son renouvellement, sont parmi les principales causes de l'éclosion et du développement de la tuberculose. Naturellement l'agglomération vient augmenter l'insuffisance et la viciation de l'air, et aussi multiplier les chances de contagion. Enfin l'absence de soleil est encore une cause d'insalubrité. Les rayons du soleil sont nécessaires pour l'assainissement des pièces d'habitation, par leur action sur les microbes et les germes pathogènes des poussières; ils ont aussi une action éminemment bienfaisante sur l'organisme. En tout cas, l'obscurité favorise la malpropreté.

Pour toutes ces raisons, il semble donc nécessaire, dans une grande ville plus que partout ailleurs, d'assurer la salubrité de l'habitation. A Paris, il existe une commission de la salubrité; mais son action ne se fait guère sentir. Les quelques mesures, d'ailleurs imparfaites, prises isolément, ne peuvent rien donner. On se borne à faire recouvrir un caniveau pour l'écoulement des eaux ménagères, ou à faire réparer des fosses d'aisance. J'ai vu une maison appartenant à l'Assistance publique et louée à des particuliers, où il n'y a ni air, ni lumière, où le tout à l'égout n'a pas été installé, et où l'immeuble tout entier est remarquable par la malpropreté et les odeurs pestilentielles.

Les conseillers municipaux promettent l'assainissement de la ville à leurs électeurs. Mais il coûte cher d'élargir les rues et d'en percer de nouvelles. D'ailleurs quel est le résultat? On construit en bordure des maisons luxueuses. J'ai vu ouvrir dans mon quartier une voie très large; de chaque côté s'élèvent maintenant de beaux immeubles dont les appartements vont de 3.000 à 6.000 francs. Les gens qui habitaient les vieilles masures ont été se réfugier dans d'autres ruelles, passages ou impasses pour retrouver le gîte à bon marché.

Les petits appartements dans les maisons neuves, quand le propriétaire en a réservé dans son immeuble, coûtent trop chers pour être habités par des prolétaires. On n'y veut souvent ni chiens, ni enfants, ni bourgeron non plus. Ces petits appartements, loués à des employés ou à des petits bourgeois, sont d'ailleurs bas de plafond, à pièces exiguës, ressemblant à des cages à lapin. Dans les quartiers ouvriers on construit d'immenses casernes. Partout les derrières sont resserrés et privés d'air et de lumière par d'autres maisons; partout on retrouve les courettes étroites en forme de puits.

Il y a, dit-on, des règlements, mais les règlements sont faits pour être violés. Le terrain coûte cher, tout doit être utilisé. Dans les vieux hôtels du Marais incommodes à certains points de vue, mais si vastes, on a coupé parfois les étages en deux, horizontalement; les pièces ont été morcelées, quand elles doivent servir d'habitation; partout sont venues s'ajouter des constructions nouvelles, bouchant les fenêtres, faisant disparaître les jardins, les cours, tous les espaces non bâtis.

(*A suivre.*) M. PIERROT.

(1) Ce sont surtout les employés, plus favorisés, qui habitent en banlieue; d'ailleurs ils se rendent plus tard à leur travail. Les ouvriers ne quittent guère les environs de l'atelier ou de l'usine. Il faut aussi considérer qu'il y a souvent plusieurs membres de la famille qui travaillent, ce qui implique des nécessités diverses.

LE CLOU

DE

L'EXPOSITION DE SAINT-LOUIS

Il semble que lorsqu'une nation ne peut se distinguer des autres par les sciences et les arts, qu'elle cherche à exceller dans le génie de la scélératesse, tel en ce moment le gouvernement de la grande nation des Etats-Unis d'Amérique. Je croyais avoir, dans le numéro 12 des *Temps Nouveaux*, découvert le *Clou* de l'Exposition Universelle de Saint-Louis, en signalant des instruments de tortures de la plus grande perfection, surpassant tout ce que le génie du mal a pu concevoir jusqu'à ce jour, et exposés, ô comble de l'ironie, dans le Palais de l'Education et de l'Economie sociale!!! Je m'étais trompé, il y a mieux, beaucoup mieux. Je regrette de n'avoir pu, dès mes premières investigations, découvrir ce qui doit être, sans contredit, considéré comme étant réellement le *Clou* de l'Exposition américaine.

Aussi je rends hommage à *Arbeiter Zeitung* (la gazette des travailleurs), un journal quotidien de Chicago, publié en langue allemande, et qui est un de ces rares périodiques qui, ici, aux Etats-Unis, n'ont pas peur de se compromettre en prenant la défense des anarchistes, d'avoir été plus perspicace que moi et d'avoir le premier signalé le fait qui immortalisera à jamais la Grande Exposition Universelle de la nation yankee, qui s'est déclarée ouvertement l'ennemie des arts, des sciences, et de tout ce qui peut porter le peuple à penser par lui-même.

Voici, d'ailleurs, avec la plus grande impartialité, l'exposé et la description complète du *Clou* de l'Exposition de Saint-Louis.

Dans la section réservée à la police, toujours dans le Palais de l'Education et de l'Economie sociale, où se trouvent exhibés des monceaux de bibles, il y a une grande collection de photographies de bandits célèbres, d' « highwaymen », voleurs de grands chemins et autres individus, gens sans aveu, capables, suivant les circonstances, d'arrêter des trains et de rançonner les voyageurs, ou de s'enrôler dans une milice commandée par un Bell, ex-cow-boy, — berger et voleur de grands chemins — à la solde d'un Peabody, gouverneur du Colorado, dont nous avons eu l'occasion de signaler les exploits pendant la grève des mineurs du Colorado, grève qui n'est pas encore terminée.

Au milieu de cette collection d'individus sinistres, mais qui ne sont en rien inférieurs aux « honnêtes » policemen respectés et glorifiés par la grande Amérique, collection qui, je dois le reconnaître, n'a rien d'esthétique ni rien de commun avec l'art, la Grande République américaine expose les portraits de nos vaillants et énergiques camarades du procès de Chicago, en 1887.

N'ayant pas connu particulièrement nos malheureux camarades du procès de Hay Market, condamnés pour les manifestations du 1er mai 1886, je ne pus reconnaître au milieu de cette collection immonde de photographies d'individus, photographiés après avoir été à moitié massacrés par les argousins de l'ordre yankee, les portraits de nos camarades Spies, Parsons, Fisher, Engel, Linng, Schwab et Fielden. Or, l'on sait que lors des manifestations du 1er mai, en faveur de la journée de huit heures, les sbires de l'autorité, des hyènes n'ayant rien d'humain, massacrèrent avec une férocité inouïe des hommes sans défense et un grand nombre de femmes et d'enfants, qui prenaient part à une manifestation des plus pacifiques.

Pour protester contre les actes de sauvagerie des policemen, les organisations ouvrières organisèrent des manifestations et des meetings en plein air. Quelques jours après, le 4 mai, un grand meeting en plein air eut lieu à Hay Marquet. Les orateurs ouvriers y prirent la parole pour flétrir les actes sanguinaires des défenseurs de l'ordre. Fisher s'éleva avec véhémence contre les assassins à la solde de l'Etat, et lorsque Parsons allait prendre la parole, une bombe lancée par une main restée jusqu'à ce jour inconnue (1), fit explosion au milieu du carré que formaient les policemen toujours très nombreux et toujours prêts à renouveler leurs actes féroces et sanguinaires du 1er mai, journée à jamais mémorable pour flétrir l'ordre capitaliste. Cet attentat tua et blessa un nombre assez assez considérable d'argousins. Les capitalistes crièrent vengeance et résolurent d'exterminer le mouvement ouvrier. Tous les membres les plus actifs des organisations ouvrières, parmi lesquels se trouvaient Spies, Fisher, Engel, Linng, Schwab, Fielden furent arrêtés. Un procès eu lieu au mois d'août 1887; Parsons vint volontairement se constituer prisonnier pendant le cours des débats. Ce procès, conduit d'une façon des plus iniques et des plus partiales par le juge Gary, devenu à jamais célèbre dans les annales du brigandage capitaliste, se

(1) Elle était l'œuvre de la police. Cela fut raconté tout au long plus tard, par le capitaine de police (Shalk, si je ne me trompe) qui avait organisé le complot.

(N. D. L. R.)

termina par la condamnation à mort de tous nos camarades cités plus haut.

Les avocats des condamnés protestèrent, leur sentence fut annulée. Un deuxième procès, toujours présidé par la figure la plus immonde des temps modernes, le sinistre Gary, eut lieu l'année suivante, au mois d'août. La hyène Gary, l'âme des capitalistes de Chicago, était plus que jamais résolue à ne pas abandonner sa proie ; aussi, sans hésiter, elle condamna à mort Spies, Parsons, Fisher, Engel et Linng ; Schwab et Fielden furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Nos camarades condamnés à mort furent pendus le 11 novembre 1887, à l'exception de Linng qui se fit sauter la tête avec une cartouche de dynamite, la veille du jour fixé pour l'exécution. Schwab et Fielden furent dirigés vers le bagne.

Sept années après cet horrible drame, un homme doué d'une énergie et d'une loyauté rares ou presque inconnues chez un homme politique, le gouverneur de l'Illinois, Altgeld, proclama hautement devant tout le monde entier, l'innocence de Spies, Parsons, Fisher, Engel, Linng, Schwab et Fielden ; ces deux derniers encore vivants furent remis en liberté.

Cet acte auquel applaudit tout le prolétariat américain et même les capitalistes qui avaient compris que, dans l'intérêt de leur politique, Gary avait dépassé les bornes de la scélératesse, aurait suffi à lui seul pour immortaliser le nom de son auteur, mais Altgeld oubliant qu'il était chef d'Etat et n'écoutant que la voix de sa conscience, voulut conduire son œuvre jusqu'au bout.

Faisant publiquement connaître le dossier du procès de Hay Market, il dévoila toutes les machinations qu'employa le juge Gary pour faire condamner sept innocents ; il démontra comment ce juge choisit lui-même, contrairement aux lois, les jurés qu'il savait être sûrs et qui rendraient un verdict de culpabilité contre nos camarades innocents ; élimina des débats tous les témoins en faveur des accusés et choisit des individus qu'il soudoya pour faire de fausses dépositions. Pour couronner son œuvre, Altgeld flétrit publiquement le jury du procès de Hay Market et, à la face du monde entier, il voua à l'infamie le juge Gary.

Altgeld était allé trop loin ; aussi il devait s'aliéner le capitalisme américain tout entier. Aux élections suivantes, les capitalistes, par la force de leurs dollars, manifestèrent combien ils haïssent tous les hommes qui n'agissent que d'après la loyauté de leurs impulsions et n'écoutent que la voix de leur conscience, sans jamais subir l'influence de l'immonde métal appelé argent.

Le gouverneur de l'Illinois ne devait pas être réélu. Altgeld était trop loyal et trop honnête et par conséquent indigne d'être chef d'Etat, fonction généralement occupée par des gens sans conscience et sans aveu. La conduite des capitalistes américains à l'égard du vengeur des victimes de Gary, devait, pour une grande part, élever la popularité de l'intègre Altgeld.

Banni de la politique, l'homme impartial vécut au milieu du peuple qui rendait hommage à ses grandes qualités civiques.

A sa mort, en mai 1902, ce fut un deuil général pour tout le prolétariat américain. Ses funérailles, conduites par les organisations ouvrières de Chicago et où assistaient des délégations venues de tous les points des Etats-Unis, furent une imposante manifestation rendue à l'honneur de celui qui réhabilita la mémoire des victimes du sinistre Gary.

Dans le cimetière de Chicago, où gisent les restes de nos malheureux camarades : Spies, Parsons, Fisher, Engel et Linng, les organisations ouvrières des Etats-Unis ont élevé un superbe monument à la mémoire d'Altgeld ; sur une plaque d'airain sont gravées les paroles textuelles de la conclusion de son rapport dans lequel il gracie Schwab et Fielden de la peine des travaux forcés à perpétuité et réhabilite la mémoire de Spies, Parsons Fisher, Engel et Linng, en flétrissant les jurés du procès de Hay Market et en vouant à l'infamie le juge Gary.

Aujourd'hui, le gouvernement de la grande République des Etats-Unis, foulant aux pieds les déclarations mémorables d'Altgeld et ne pouvant, dans l'Exposition Universelle de Saint-Louis, cette grande exposition qui, aux dires de la presse capitaliste américaine, devait surpasser toutes les expositions qui avaient eu lieu jusqu'à ce jour, exhiber de chefs-d'œuvre d'art et de science que la nation américaine est incapable de produire, à cause de son avidité pour l'or, n'a rien trouvé de mieux que d'exposer à la face des nations civilisées, comme un défi aux amants des sciences et des arts et comme un outrage à la conscience humaine, l'œuvre du juge Gary.

La prophétie de la presse américaine est réalisée ; l'Exposition Universelle de Saint-Louis surpasse dans un « art » nouveau toutes les autres Expositions Universelles, elle exhibe à la face du monde entier la plus grande œuvre qu'elle ait pu produire, le « Clou » de la scélératesse.

LAURENT CASAS.

(San Francisco.)

DE-CI, DE-LA

Les journaux nous apprennent qu'au congrès des socialistes, à Brême, plusieurs propositions réclamant la propagande parmi les conscrits, afin de les gagner aux idées socialistes et de leur inspirer l'horreur du militarisme et de l'obéissance passive, ont donné lieu à un long débat.

Plusieurs orateurs, entre autres M. Vollmar, ont signalé le danger d'une pareille motion. « C'est, ont-ils « dit, jouer avec le feu. Nos adversaires tireraient parti « de cette agitation antimilitariste, qui ne profiterait « pas aux jeunes soldats, leur attirerait des punitions « et nuirait au parti socialiste tout entier. »

Le congrès passe à l'ordre du jour, malgré les efforts du jeune Liebknecht.

Sont-ils en retard ces social-démocrates ! En voilà qui ne font pas encore partie de l'Internationale antimilitariste.

*
* *

Toujours d'après les mêmes agences, nous sommes informés de Capetown, qu'après un combat acharné, les Herreros ont enfoncé les lignes allemandes et ont enlevé un riche butin.

Les Allemands, pour se venger de cet échec, ont massacré les femmes et les enfants *herreros qu'ils ont trouvés dans plusieurs villages abandonnés par les habitants valides.*

Un point, et c'est tout. Pas une ligne, pas une phrase, pas un mot de commentaire.

On dirait que l'on annonce une chose toute naturelle. Braves troupiers qui fuient devant les hommes et gagnent des batailles sur des femmes et enfants sans défense !

Mais il y a un autre point de vue. Tous les jours on nous dit que nous devons aimer et défendre notre patrie, l'endroit qui nous a vus naître et où nous vivons. Mais voyons, les Herreros font exactement cela, ils sont bons patriotes, et c'est pour les punir de cela que les patriotards allemands éventrent leurs femmes, égorgent leurs enfants.

Je ne comprends plus !

GALHAUBAN.

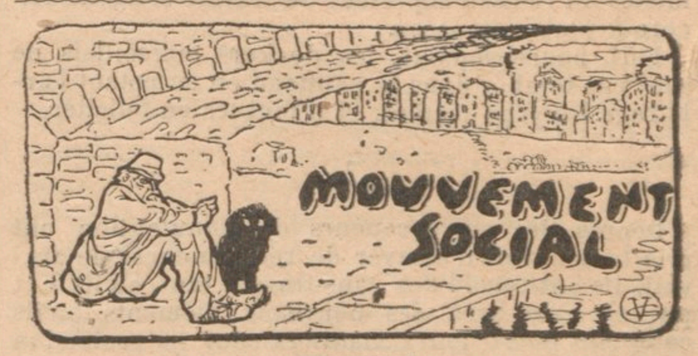

France.

La société se venge. — Lundi matin, en présence des détachements des troupes de la garnison, a eu lieu l'exécution de Ahmediould-Mansour-Bastoni, soldat au 2e tirailleurs, condamné à mort le 11 juillet par le premier conseil de guerre d'Oran pour avoir, le 9 mai dernier, au camp de Founassa, tiré un coup de fusil sur son sergent de section Kaddouri-Mohamed-Ould-Larbi, qui tomba foudroyé.

L'exécution a été un peu longue. Sept minutes s'écoulèrent depuis la descente du fourgon jusqu'au commandement de : Feu ! Cinq ou six fois, le condamné arracha le bandeau de ses yeux. Finalement, on lui ligota les mains, on le ficela au poteau et on lui banda les yeux, bien qu'il ait demandé à mourir la face nue.

Le peloton d'exécution était composé de tirailleurs indigènes ; tous ont tiré à la tête, qui fut mise en bouillie.

Les troupes ont ensuite défilé devant le corps.

Quelle belle opinion doivent avoir les Arabes après cela de la « France protectrice des indigènes » !

Et l'on reste surpris que ces peuples, si lâchement asservis, ne se révoltent pas plus souvent qu'ils ne le font.

Mouvement ouvrier. — A Marseille, la situation n'a guère changé depuis le refus opposé par les dockers d'accepter l'interprétation fantaisiste, qui avait été donnée au « contrat » de 1903 par l'un des bons capitalistes de la place sous le nom « d'arbitrage » et qui devait, au grand profit des patrons, mettre fin au conflit.

Et vraiment, plus l'on examine la sentence rendue, plus l'on se rend compte combien cet arbitre extraordinaire n'avait songé exclusivement qu'aux seuls intérêts patronaux.

Non seulement certains paragraphes se contredisent, mais l'article premier décrétait ni plus ni moins la mort du syndicat, lorsqu'il reconnaissait aux patrons la faculté entière d'embaucher syndiqués ou non à son choix, ou bien comme dans le paragraphe 3 où l'arbitre décide : « Que le « contrat » de 1903 ne prévoit pas non plus l'ingérence de l'ouvrier dans l'organisation et la conduite du travail » ; ou bien encore comme lorsqu'il dénie aux ouvriers le droit de mettre à l'index tel chantier qu'il leur plairait. En un mot, ce fameux arbitrage ne détruisait ni plus ni moins que tous les avantages que fournit justement aux ouvriers dockers le « contrat » ainsi arbitré.

Il était donc absolument impossible aux dockers d'accepter une sentence rendue dans ces conditions.

Et c'est une fois de plus la faillite, après d'autres, de cette grande pensée du règne Millerand-Waldeck, qu'est l'arbitrage en cas de grève.

L'arbitrage Jaurès, lors de la grève du Creusot, avait déjà été à ce point de vue une assez belle duperie ; car non seulement les ouvriers n'ont rien obtenu, mais, depuis, tout mouvement est mort au Creusot, les meilleurs militants en ont été renvoyés et le syndicat rouge a fait place à une organisation jaune entièrement dans les mains de la direction, et il est absolument hors de doute que si la classe ouvrière n'était pas si veule, un Jaurès ne devrait plus pouvoir se présenter devant des travailleurs après s'être prêté à une semblable farce.

L'arbitrage d'Armentières, et celui d'Houpline, pour ne parler que des plus fameux, marquent une autre faillite de l'arbitrage non moins retentissante.

Il reste à souhaiter que les conditions et l'esprit dans lequel l'arbitre de Marseille a rendu sa sentence, montrent, enfin, une bonne fois pour toutes aux travailleurs, qu'ils n'ont rien à attendre de leurs adversaires de classe, que duperie et mauvaise foi.

Les travailleurs sont donc prévenus et doivent savoir à quoi s'en tenir à présent sur « l'arbitrage en cas de grève », que seuls Millerand et les réfor-

mistes du Conseil supérieur du travail songent encore à vouloir imposer.

Fort heureusement, les dockers marseillais ne sont pas tombés dans le panneau en acceptant l'arbitrage les yeux fermés, et il faut les en féliciter.

*
* *

Depuis, les entrepreneurs de manutention ont pris la décision d'essayer de recommencer le travail. Ils ont racolé des sans-travail tant qu'ils ont pu, et c'est avec ces nouveaux éléments qu'ils comptent ouvrir leurs chantiers sous la protection de la troupe, mise largement à leur disposition.

C'est sur les bases du fameux arbitrage que je viens d'examiner, que les entrepreneurs espèrent pouvoir faire travailler, et dans ce but ils en font signer une reconnaissance à tous les nouveaux embauchés.

Quant aux véritables dockers, ils semblent vouloir plus que jamais faire bloc autour de leur organisation. Toutefois, le chômage n'est plus aussi complet, mais c'est seulement chez quelques petits entrepreneurs, qui ont accepté d'appliquer dans sa lettre et dans son esprit primitif le fameux contrat, que le travail a repris du reste depuis déjà un certain temps. Il est bon d'ajouter que ceux qui travaillent laissent une partie de leur salaire pour les chômeurs.

Quant au nouveau bureau du syndicat, il ne semble malheureusement pas vouloir se montrer beaucoup plus énergique que l'ancien, et il a cru urgent de publier un appel au calme qui, en de pareilles circonstances, me fait plutôt l'effet d'être pour le moins inutile. Si c'était pour en arriver là, ce n'était vraiment pas la peine de trouver à redire aux appels semblables de ceux qui les ont précédés.

D'autant plus que les autorités semblent décidées à faciliter par une pression non dissimulée, la reprise du travail dans les conditions imposées par les entrepreneurs, ce qui amènera vraisemblablement des conflits.

Des mesures « d'ordre »!! ont en effet été prises, et la garnison compte, à l'heure actuelle, environ 10.000 hommes de troupe. Deux escadrons des 6e et 7e cuirassiers, et deux escadrons du 2e dragons sont arrivés, plus un fort contingent du 58e de ligne.

Sur les quais, des patrouilles de gendarmes et de policiers ne cessent de circuler, et la troupe dans les casernes, toujours sous les armes, est prête à accourir. Enfin le préfet a donné des ordres sévères au commissaire central pour que la répression soit « énergique », en l'engageant à arrêter et à poursuivre sans hésitation.

L'on peut être certain que ce gouvernement fera bien les choses, et, dans ces circonstances, le nouveau conseil syndical aurait été vraiment mieux inspiré en s'abstenant de prêcher le calme à des hommes que les autorités menacent si ouvertement.

*
* *

Du côté des inscrits maritimes, tout semble terminé; les compagnies ayant consenti à accorder quelques améliorations, et le syndicat ayant de son côté abandonné quelques-unes des revendications présentées. En définitive, les compagnies ont accepté de payer les heures supplémentaires faites à bord, ce qui était l'une des principales revendications.

Il est vrai que les compagnies y trouveront largement leur compte, car il est plus que probable que le gouvernement qui, on ne l'ignore pas, paye à la navigation d'assez fortes primes, a sérieusement mis les pouces dans la circonstance. D'autre part, il est à peu près certain que le gouvernement a consenti, pour les Compagnies de navigation, la complète exonération de l'amende qu'elles encouraient du fait de la suspension des services postaux ; mais, moyennant cette faveur, les déserteurs seront repris.

Malgré cela, devant l'attitude prise par les entrepreneurs, il est à prévoir que, par solidarité avec les dockers, un certain nombre d'inscrits se refuseront à embarquer.

Quoi qu'il en soit, il semble que maintenant les incidents doivent se précipiter, et il est certain que l'appui gouvernemental ouvertement prêté au patronat marseillais, va exaspérer les travailleurs.

Il est donc à prévoir que le conflit, s'il ne prend fin, va changer d'allure. Attendons.

*
* *

Je ne sais pourquoi la presse fait le silence le plus absolu autour de la grève des ouvriers tisserands de Cholet et des environs. Et cependant, il y a là plus de 10.000 travailleurs en grève, dont 4.000 à Cholet même.

Comme dans la plupart des grèves qui ont eu lieu dans le tissage, la cause en est à la fameuse loi Millerand-Colliard, qui, partout, s'est traduite par une diminution de salaire, et c'est afin de compenser cette perte que les ouvriers réclament une augmentation moyenne de 15 0/0 sur tous les tarifs.

Au début, des entrevues ont eu lieu entre ouvriers et patrons, mais ceux-ci n'ayant voulu céder sur aucun point, la grève a éclaté.

Le mouvement atteignit d'abord presque exclusivement les tisserands proprement dits ; puis bientôt les industries similaires. Les apprêteurs, les blanchisseurs, les piqueurs, les teinturiers, les expéditionnaires se joignirent à leurs camarades.

Des délégués furent envoyés dans les communes de l'arrondissement et de la région ; les ouvriers textiles cessèrent aussitôt le travail partout.

Il est inouï de penser que des pères de famille ne gagnaient, ces temps derniers, pas plus de 15 à 20 francs par quinzaine, et si l'on en juge par les chiffres suivants, l'on pourra se rendre compte que ces malheureux ne sont ni trop révolutionnaires ni trop exigeants dans leurs réclamations.

Voici, en effet, quelques-unes des principales réclamations des blanchisseurs et apprêteurs :

Par journée, pour les jeunes gens de 13 ans : 1 fr. 25 ; pour ceux de 14 à 15 ans : 1 fr. 50 ; de 15 à 16 ans : 2 francs ;

Pour les hommes gagnant 2 fr. 75, une augmentation de 0 fr. 40 ;

Pour les hommes gagnant 3 francs, une augmentation de 0 fr. 30 ;

Pour les hommes gagnant 3 fr. 25, une augmentation de 0 fr. 25 ;

Pour les hommes gagnant 3 fr. 50, une augmentation de 0 fr. 15 ;

La journée d'une femme, 2 fr. 25.

Ils demandent également que le travail du dimanche et les heures supplémentaires soient payés doublement, qu'il n'y ait aucun renvoi pour fait de grève.

Comme l'on peut s'en rendre compte, cela n'a vraiment rien d'exagéré.

Jusqu'à présent, aucun incident n'a eu lieu; les grévistes, hommes et femmes, tiennent leurs réunions dans le plus grand calme et c'est ce qui fait sans doute que la presse n'a pas encore soufflé mot de cet important conflit.

Mais tout a une fin, les grévistes ont été avisés que *les boulangers réunis avaient décidé de ne pas donner de pain à crédit pendant la grève*, et il est probable que dans ces conditions, le calme n'est que passager, car plus le conflit dure plus les esprits sont tendus.

La classe ouvrière, de son côté, se doit à elle-même de ne pas laisser ces travailleurs isolés.

*
* *

Lundi dernier, M. Crettiez père, celui-là même qui par son entêtement de bourgeois autoritaire, provoqua les tragiques événements qui ont ensanglanté la petite ville de Cluses, est revenu sur le le théâtre de ses exploits.

Bien entendu ses victimes, en apprenant son retour, sont allées à la gare pour lui faire la réception qu'il mérite. A part, sans doute, une sérieuse conduite de Grenoble cela se serait passé sans incidents, si notre très républicain gouvernement n'entretenait à Cluses, depuis ces événements, un peloton de dragons.

Et ce qui devait arriver est en effet arrivé. Lundi, les dragons excités par leur lieutenant, ont chargé ces malheureux ouvriers déjà si éprouvés.

L'armée française, une fois de plus, s'est couverte de gloire en sabrant des travailleurs, des femmes et des enfants sans défense.

Il y a des blessés, plusieurs très grièvement et parmi eux l'un de ceux qui perdit un œil lors de la fusillade du 18 juillet.

Combes qui fait protéger, à Paris, les manifestations qui le servent, doit être satisfait comme Constant, comme Millerand ; son nom passera à la postérité.

D'autre part, on annonce que les fils Crettiez, qui ont tiré sur les ouvriers en en tuant quatre et en en blessant une vingtaine, passeront en cour d'assise — ce qui du reste ne rendra pas la vie à leurs victimes — dans la prochaine session. De plus le juge d'instruction a refusé leur mise en liberté réclamée par leur avocat.

L'on affirme aussi que définitivement, comme fiche de consolation pour les assassins, six ouvriers sur les onze précédemment inculpés, seront poursuivis pour pillage. Pourquoi six, tout le monde l'ignore, attendu que si l'on admet qu'il y ait des coupables, ce sont tous les malheureux qui, exaspérés par la fusillade qu'ils venaient d'essuyer, ont envahi l'usine Crettiez, qui devraient être poursuivis.

L'ingénieur Veillet qui avait aidé les fils Crettiez dans leur lâche besogne, est mis hors de cause.

Drôle de justice tout de même qui, pour que sa balance soit exacte ! ! croit devoir, à côté des assassins, poursuivre quelques camarades des assassinés.

*
* *

Les agences annoncent que les « vingt ouvriers que le gouvernement a envoyés à l'Exposition de Saint-Louis ont été reçus par le président Roosevelt. C'est là une petite lâcheté qui n'est pas faite pour nous étonner.

La manière dont a été, en effet, choisie cette délégation « d'ouvriers » les préparaient à une telle besogne.

C'est à coups d'intrigues dans les ministères, sans que l'on sache exactement ce qui les désignait plutôt que d'autres, que l'on a choisi — si j'en juge par deux ou trois que je connais — les plus nuls et les plus incapables, pour aller enquêter aux Etats-Unis sur les conditions du travail.

Et il n'est pas surprenant que ces valets de ministères soient allés présenter leurs hommages à l'homme qui, il y a quelques mois à peine, donnait sa pleine et entière adhésion aux fusillades d'ouvriers dans le Colorado, au souteneur des grands trusteurs, ennemis des travailleurs.

Quel recul si l'on songe que lors de l'exposition de Philadelphie, une partie de la délégation ouvrière française alla déposer une couronne et manifester sa sympathie sur la tombe des martyrs de Chicago.

Il est vrai qu'à cette époque M. Métin, conducteur de l'actuelle caravane, était presque anarchiste.

*
* *

L'agitation des ouvriers agricoles, leur réveil et leur participation active au mouvement entrepris de toute part par les travailleurs, n'a pas l'approbation du ministre cher à nos socialistes.

M. Combes le fait savoir à ses préfets par une circulaire — ce que s'abstiennent naturellement de publier nos socialistes domestiqués — et d'où j'extrais les passages suivants :

« Il convient d'envisager le cas où l'entente n'ayant pu s'effectuer, le conflit viendrait à prendre un caractère inquiétant pour la tranquillité publique !

« Cédant sans réfléchir, aux conseils des meneurs !! intéressés !! à provoquer des désordres, les grévistes ne tardèrent pas à recourir à des mesures illégales contre lesquelles l'autorité a dû s'élever avec énergie.

« Le gouvernement est tenu de prévenir et de *réprimer* de semblables actes, tant dans l'intérêt de la paix publique — kif-kif au Conseil supérieur — que dans celui des ouvriers eux-mêmes, dont les revendications perdent toute l'autorité, du moment qu'elles s'abritent derrière l'intimidation et la menace.

« Je compte, Monsieur le préfet, sur votre influence, pour bien faire comprendre autour de vous quelle est, à cet égard, la manière de voir du gouvernement, quelle sera sa ligne de conduite, etc., etc. »

Voilà donc Jacques Bonhomme prévenu, le gouvernement entend qu'il se plie très gentiment au caprice de ses exploiteurs ou sans cela gare la répression, comme pour ses camarades de l'industrie.

Heureusement qu'il n'est pas homme à s'intimider et que les menaces de ce genre ne l'empêcheront pas de revendiquer, s'il le juge à propos, un peu plus de ce dont il est le seul producteur.

Et la circulaire ministérielle n'aura d'autre effet vraisemblablement, que de montrer aux travailleurs de la terre que, comme le seigneur de jadis, le gouvernement d'aujourd'hui est l'ennemi qu'il faut pareillement abattre.

P. Delesalle.

*
* *

Saint-Etienne. — On signale une grève à l'usine Biétrix. Trois ouvriers modeleurs ayant été renvoyés, sans que l'on pût relever contre eux une infraction au règlement, leurs camarades en attribuèrent la cause à ce qu'ils étaient membres du syndicat. En

d'autres circonstances, le directeur s'était plu à combattre le syndicat par des mesures répressives autant qu'injustes. Le syndicat s'était, jusque là, borné à protester. Le renvoi injustifié de leurs camarades incita les modeleurs à cesser le travail et à se solidariser avec eux.

Une entrevue a eu lieu entre deux délégués des grévistes et leur râcle-côtes sans donner aucun résultat.

GALHAUBAN.

Italie.

La Chambre de travail de Milan s'est réunie dimanche dernier en séance plénière, pour discuter l'œuvre du secrétariat qui, dernièrement, dirigea tout le mouvement gréviste. Dès le début, de vifs dissentiments se sont déclarés entre les socialistes révolutionnaires et les réformistes. La réunion menaçait de devenir tumultueuse quand on parvint à ramener le calme. L'assemblée finit par voter un ordre du jour de l'anarchiste Braccialarghe, approuvant en tout et pour tout la récente grève.

Par ce vote, le caractère anarchique du mouvement milanais est pleinement reconnu, et on peut dire que les anarchistes dominent à Milan le parti socialiste. L'anarchiste Braccialarghe a été le seul orateur unanimement acclamé à la réunion et fut le véritable organisateur de la grève de Milan.

(*Les agences*).

D'autre part :

Dans une interview, M. Turati, de Milan, l'un des chefs du socialisme parlementaire et opportuniste, vient de désavouer une fois de plus la campagne de la fraction révolutionnaire du parti et la récente tentative de grève générale : « Il n'y a rien à craindre, a-t-il dit à son interlocuteur, le nombre de nos partisans sera toujours plus considérable que le nombre de ceux qui veulent pousser les foules à d'inutiles massacres et au gaspillage inutile de nos forces économiques. »

MM. les réformistes sont décidément partout les mêmes, l'action les effraient.

L'Hygiène du Nourrisson [1]

Avant de suivre l'enfant dans son développement et d'indiquer les précautions que doivent prendre les parents pour ne pas s'opposer à ses progrès normaux, je crois utile de réunir en un faisceau les diverses notions précises qui découlent de l'étude du nourrisson, afin d'en avoir une vue d'ensemble plus nette et plus frappante.

La santé et la vie du nourrisson dépendent principalement du bon état de ses actes digestifs ; il est donc indispensable de fournir à l'enfant la ration alimentaire qui lui est exactement nécessaire et suffisante.

Cette double condition est complètement remplie quand l'enfant est nourri au sein par sa mère bien portante ou par une autre femme bien portante, ayant un enfant du même âge que le nourrisson — et quand la nourrice, quelle qu'elle soit, n'entreprend pas de gaver le nourrisson, mais lui donne son lait aux intervalles et en quantité convenables.

Les conditions voulues sont encore suffisamment remplies quand la personne qui nourrit s'aide d'une certaine quantité de lait animal, le lait féminin favorisant puissamment la bonne assimilation du lait animal, surtout lorsque ces deux laits peuvent être pris dans le même repas.

Il n'en est plus de même quand l'enfant est exclusivement nourri au lait animal. Quel que soit le soin qu'on apporte à surveiller la qualité de ce lait, sa richesse en substances nutritives, la quantité distribuée et la régularité des repas, l'enfant est exposé à avoir fréquemment des digestions défectueuses avec toutes leurs fâcheuses conséquences pour le présent et pour l'avenir.

Des médecins ont prétendu que la stérilisation du lait mettait le nourrisson à l'abri de ces inconvénients, ainsi que des maladies contagieuses transmissibles par le lait.

D'autres médecins font observer que la réalité de ces contagions reste à prouver, et qu'en outre le lait stérilisé est au contraire plus difficilement digéré par l'enfant que le lait cru.

N'ayant pas personnellement les moyens de trancher cette question en litige, j'admets très bien que certaines personnes ne donnent aux nourrissons que du lait parfaitement stérilisé, tandis que d'autres se contentent de lait cru.

Seulement, je recommande instamment aux dernières de s'arranger pour que ce lait ne soit aucunement souillé, depuis le moment où il est sorti des pis de la vache jusqu'au moment où l'enfant l'absorbe.

Parce qu'on ne stérilise pas le lait, ce n'est pas une raison pour ne pas stériliser les vases qui le contiennent et cela d'une façon parfaite. Une propreté chirurgicale est de rigueur. Là-dessus tous les médecins sont d'accord entre eux et avec le bon sens.

Quant aux partisans de la stérilisation, ils se trompent absolument, quand ils croient la réaliser en faisant bouillir le lait dans une casserole ou dans les petits appareils dignes d'un ménage de poupée qui encombrent depuis quelques années les appartements de toutes les mères et leur font perdre tout leur temps. La stérilisation à l'étuve peut seule donner quelques garanties. Il faut donc y recourir, malgré ses multiples inconvénients et particulièrement les frais qu'elle entraîne, ou bien donner simplement du lait cru, propre et le plus fraîchement trait possible.

La solution rationnelle de cette question importante dépend d'une organisation du commerce et de l'industrie du lait toute différente de celle qui existe actuellement.

La solution parfaite consiste dans la possibilité pour chaque nourrice d'avoir à sa disposition une bonne bête laitière, qu'elle puisse traire elle-même aussi souvent qu'elle en a besoin, et aussi proprement qu'il faut.

Pour les enfants élevés dans les grands centres urbains, on peut mener les animaux de porte en porte et les traire pour chaque enfant en présence des parents.

On peut obtenir ainsi à bas prix du bon lait, frais et propre, en procédant de la façon suivante :

Chaque client apporte au trayeur le biberon ou la timbale de l'enfant et un entonnoir en verre, ces objets venant d'être nettoyés avec soin, puis rincés à l'eau bouillante et égouttés sans être essuyés. Ils donnent au trayeur ce qu'il faut pour se laver complètement les mains et laver les pis de la bête laitière. Le lait est alors trait directement dans le récipient où le prendra l'enfant aussitôt que possible après la traite. — Les conditions sont moins bonnes quand le lait doit être apporté de loin. — Il ne peut plus alors être toujours consommé frais — l'été, on doit le faire bouillir pour le conserver quelques heures, — enfin il a subi des manipulations et des décantations multiples, sans précaution de propreté et sans contrôle possible de la part des intéressés.

Ces inconvénients peuvent être seulement atténués par les mesures suivantes : les parents devraient exiger que le lait, sans augmentation de prix, fût soumis à des analyses complètes et fréquentes, faites par des personnes compétentes, indépendantes du fournisseur et des pouvoirs publics.

Ces établissements de contrôle privé fonctionnent en Allemagne depuis plusieurs années pour toutes les substances alimentaires. Ils ont intérêt à donner aux consommateurs les meilleures garanties, puisque c'est leur seule raison d'être. Le producteur a intérêt à s'assurer ce contrôle, puisqu'il leur vaut la confiance du public.

En France, les essais tentés dans ce sens n'ont pu encore être généralisés, parce qu'avec la mentalité qui y règne actuellement, on préfère le mot à la chose et l'estampille officielle à la bonne exécution.

Tant qu'il existera un laboratoire municipal, il ne pourra y avoir pour les consommateurs de moyen de contrôle privé sérieux.

Il faudrait, en outre, que tous ceux qui participent à la production et à la vente du lait, fussent personnellement intéressés à fournir au client un produit de la meilleure qualité. Seule la transformation de l'industrie laitière en une coopérative de production peut mettre fin aux ignobles trafics des nourrisseurs, de garçons laitiers et des divers entrepositaires qui, successivement, écrèment, mouillent et salissent le lait.

Tels sont les quelques moyens d'application immédiate possible, qui soient susceptibles de diminuer les risques inhérents à l'allaitement artificiel.

Il nous reste à envisager les moyens de diminuer le nombre des cas où les mères sont obligées de nourrir leurs enfants de lait animal.

Dr E. D.

[1] Voir les numéros antérieurs.

Nous commencerons bientôt une étude intéressante sur le Trade-Unionisme aux États-Unis.

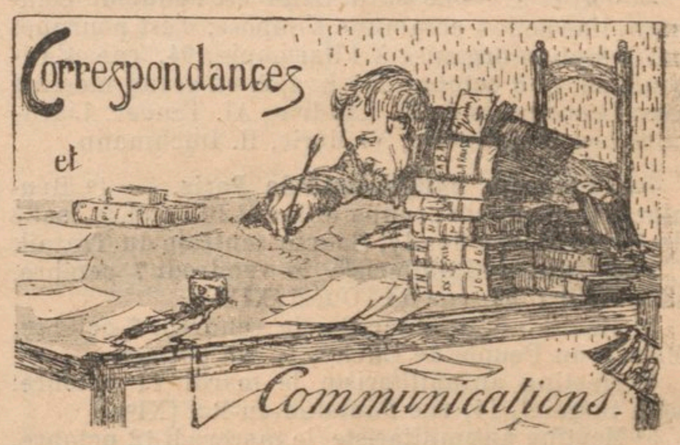

Un camarade, gêné pour le moment, voudrait vendre *Profils de style du onzième au dix-huitième siècle*, album de 124 planches, par L. Jamin.

Il le laisserait à 30 francs au lieu de 60.

— Je me suis sans doute très mal exprimé dans l'article du *Libertaire* auquel Delesalle fait allusion. C'est contre la mentalité des seuls « pudibonds » versaillais que je m'élevais. L'incident des coiffeurs de Versailles me paraît significatif d'un état d'esprit *dangereux*. Mais jamais, je n'ai pensé que le Congrès de Bourges pouvait adopter la théorie imbécile de ces grotesques moralistes.

Que « dans beaucoup de syndicats l'on n'attache pas plus d'importance aux doctrines néo-malthusiennes qu'elles n'en ont en réalité », j'en suis ravi, convaincu jusqu'à présent que ces doctrines n'ont aucune portée révolutionnaire — mais je ne pense pas, et Delesalle sera, je pense, de mon avis — qu'il faille trop scrupuleusement respecter la liberté que *croient* avoir certaines gens d'être bêtes, ignorants et réactionnaires. Cette soi-disant liberté est menaçante pour la nôtre. Et le Congrès de Bourges a bien fait de protester contre la liberté (?) qu'avait prise la Bourse de Versailles d'exclure le syndicat des coiffeurs ; il a bien fait de violer ses statuts

pour permettre à ces *obscènes* (!) camarades de participer à ses travaux.

FRANCIS.

-«- AMIENS. — Notre syndicat est résolu, dans la mesure ou ses moyens le lui permettront, de faire régulièrement tous les mois, dans presque tout le département, une tournée de conférences syndicales — avec des orateurs syndicalistes anarchistes — et à ces conférences nous distribuerons des brochures éducatives. Nous pensons que cette besogne n'est certainement pas à dédaigner, et nous ne pouvons que souhaiter que le plus grand nombre possible de camarades en fassent autant.

C.

-«- DIJON. — Nous avons reçu de Dijon, un appel signé de différents groupes, en faveur d'une grève contre la guerre : c'est-à-dire, que les individus, non seulement se refusent à être soldats, mais refusent également de participer à tout travail fait en vue de faciliter la guerre.

Hélas ! ce n'est pas de signer des manifestes qui remédiera aux choses. C'est la besogne de la propagande antimilitariste anarchiste de préparer les esprits à ce que cela passe dans les faits.

Ceux que cela intéresse peuvent s'adresser à Trégouboff, 50, rue de Tivoli, Dijon.

-«- **L'Aube sociale**, 4, passage Davy. — Vendredi 7 octobre : A. Laisant, les Voyages : Pyrénées et Plateau central (avec projections). — Lundi 10 : soirée mensuelle ; anniversaire de la mort d'Emile Zola : 1° Mme Gil Baer, l'œuvre d'Emile Zola ; 2° lecture de pages choisies du maître, par Mme Gil Baer et M. René Montez. Entrée : 0 fr. 25. — Mercredi 12 : Beaulieu, les Erreurs de l'antialcoolisme. — Vendredi 14 : G. Cyvoct, une erreur judiciaire : l'Affaire Cyvoct.

-«- **A. I. A.** — Le militarisme est l'ennemi commun. Une action commune s'impose ; c'est pourquoi la 20e section organise à l'Harmonie, 94, rue d'Angoulême, le 8 octobre, à 8 h. 1/2, un grand meeting avec le concours de E. Landrin, Al. Tanger, Liard-Courtois, H. Grégoire, V. Méric, H. Duchmann.

-«- **Jeunesse Syndicaliste de Paris.** — 1° Réunion habituelle du groupe le lundi 10 octobre, salle de Commissions Bondy, Bourse centrale du Travail.

2° Meeting antimilitariste le vendredi 7 octobre, salle Allard, 37, rue de l'Ouest (XIVe).

3° Meeting antimilitariste le vendredi 7 octobre, Maison du Peuple de Clichy, 1, rue Bonnet.

4° Meeting antimilitariste le mardi 11 octobre, salle Bounial, 14, rue Fontaine-au-Roi (XIe).

5° Meeting antimilitariste le mercredi 12 octobre, salle Surdel, 129, rue Pelleport (XXe).

6° Meeting antimilitariste le jeudi 13 octobre, salle du Rendez-vous des Alsaciens-Lorrains, 14, rue Affre (XVIIIe).

-«- **Causeries populaires du XIe**, 5, cité d'Angoulême. — Mercredi 12 octobre, à 8 h. 1/2 : A propos d'Amour, par Libertad.

-«- **Causeries populaires du XVIIIe**, 30, rue Muller. — Lundi 10 octobre, à 8 h. 1/2 : sur les Théories anarchistes, par Libertad.

-«- COURBEVOIE. — **Ouvriers mécaniciens et Parties similaires**, 1, rue de la Station. — Deuxième fête annuelle suivie de bal de nuit, le 15 octobre, salle de l'Harmonie, 94, rue d'Angoulême, avec le concours assuré de MM. Jehan Rictus, Mouret, Bru, et du Groupe des Chansonniers révolutionnaires. Causerie par un camarade. *La Courroie*, pièce en un acte. Tombola.

-«- NOGENT-LE-PERREUX. — Lundi 10 octobre, à 9 heures, salle Paupelin, 3, rue de Mulhouse, réunion des adhérents de la section A. I. A. T. : Son organisation. Fête du départ des conscrits. Adhésions.

-«- AMIENS. — **A. I. A.** — La prochaine réunion aura lieu le vendredi 14 octobre, à 8 h. 1/2, rue des Gantiers, 49.

-«- ANGERS. — **L'Education**, U. P., Bourse du travail. — Mercredi 12 octobre, à 8 h. 1/2, conférence par Reveillard, avocat : le Socialisme. — Mercredi 19 octobre, à 8 h. 1/2, conférence par le camarade E. Guichard : Tolstoïsme et anarchie.

-«- **Les Libertaires.** — Réunion le dimanche 9 octobre, à 10 heures du matin, café Guilbault, Butte du Pélican, dans l'intention de former une section de l'A. I. A.

-«- FIRMINY. — Réunion le dimanche 9 octobre, à 2 heures du soir, à l'Université Populaire, rue Marceau, à l'effet de constituer une section de l'Association Internationale Antimilitariste.

-«- LORIENT. — Les deuxième et quatrième dimanches de chaque mois il sera fait une causerie par un camarade du groupe, dans un lieu qui sera indiqué par l'affiche du jour.

-«- LYON. — **Internationale Antimilitariste.** — Dimanche 9 octobre, à 8 heures du soir, réunion salle Chamarande, 26, rue Paul-Bert. Causerie par un camarade.

Réunion le mardi 11 octobre, à 8 h. 1/2, au même local.

-«- **Groupe d'Art Social.** — Réunion et répétition, samedi 8 courant, à 8 heures du soir, au siège, rue Passet, 13.

-«- ROUBAIX. — Le **Groupe d'Etudes Sociales** se réunit tous les samedis, à 8 h. 1/2.

-«- TOURCOING. — **Groupe Libertaire Germinal.** — Dimanche 9 octobre, réunion du groupe à 4 heures, chez Droulez, rue Saint-Blaise. Tous les camarades sont invités à se rendre ensuite à Roubaix pour assister à la fête anniversaire du Palais du Travail.

-«- **Section Antimilitariste.** — Réunion dimanche 9 octobre, à 5 heures.

EN VENTE AUX TEMPS NOUVEAUX

L'Education libertaire, D. Nieuwenhuis, couverture de Hermann-Paul	» 15
Enseignement bourgeois et Enseignement libertaire, par J. Grave, ouverture de Cross.	» 15
Le Machinisme, par J. Grave, avec couverture de Luce	» 15
Les Temps nouveaux, Kropotkine, avec couverture de C. Pissarro	» 30
Pages d'histoire socialiste, par W. Tcherkesoff	» 30
La Panacée-Révolution, par J. Grave, avec couverture de Mabel	» 15
A mon frère le paysan, par E. Reclus, couverture de L. Chevalier	» 10
Rapports au Congrès antiparlementaire, couverture de C. Dissy	» 85
La Colonisation, par J. Grave, couverture de Couturier	» 15
Marchand-Fashoda, par L. Guétant	» 15
Entre paysans, par Malatesta, couverture de Willaume	» 15
Le Militarisme, par D. Nieuwenhuis, couverture de Comin'Ache	» 15
Patrie, Guerre et Caserne, par Ch. Albert, ill. de Agar	» 15
L'Organisation de la vindicte appelée justice, par Kropotkine, couverture de J. Hénault.	» 15
L'Anarchie et l'Eglise, Reclus et Guyou, couv. de Daumont	» 15
La Grève des Electeurs, par Mirbeau, couv. de Roubille	» 15
Organisation, Initiative, Cohésion, J. Grave, couv. de Signac	» 15
L'Election du Maire, par Léonard, couv. de Vallotton	» 15
La Mano-Negra, couv. de Luce	» 15
La Responsabilité et la Solidarité dans la lutte ouvrière, par Nettlau, couv. de Delannoy	» 15
Anarchie-Communisme, Kropotkine, couv. de Lochard	» 15
L'Anarchie, par Malatesta	» 20
Aux anarchistes qui s'ignorent, par Ch. Albert, couv. de Couturier	» 10
Si j'avais à parler aux électeurs, J. Grave, couv. de Heidbrinck	» 15
Les Syndicats et la Révolution, de L. Niel.	» 15
L'Art et la Société, par Ch. Albert	» 20
Au Café, par Malatesta	» 25
Aux jeunes gens, par Kropotkine, couverture de Roubille	» 15
L'Anarchie, par Girard	» 10
L'Ordre par l'anarchie, par D. Saurin	» 60
La Morale anarchiste, par Kropotkine, couverture de Rysselberghe	» 15
Déclarations, par Etiévant, couverture par Jehannet	» 15
L'Immoralité du mariage, par Chaughi	» 15

Nos cartes postales, série de 18, gravées d'après nos *lithographies*, la série.... 1 fr. 50
Patriotisme-Colonisation, la série de 10. 0 » 50
Guerre-Militarisme, épuisée.
1re *série de 6 anticléricales* de Henault.. 0 » 40
2e ..... 0 » 40
La Grève et la Guerre, la série de 7..... 0 » 40
Série de 5 portraits..... 0 » 30
Diverses, 10 différentes..... 0 » 60
Biribi, par Luce..... 0 » 10

*
* *

Nous venons de recevoir la 2e édition de la brochure : *Les deux méthodes du syndicalisme*, par L. Delesalle, qui était épuisée. Le 100 franco, 7 francs. L'exemplaire par la poste, 0 fr. 15.

Le frontispice pour le troisième volume du supplément. Ce frontispice a été dessiné par l'ami Luce. Il est en vente au prix de 2 francs franco.

Il nous en reste quelques-uns du premier volume dessinés par Willaume, et du deuxième par Pissarro, au prix de 2 francs chacun.

G., à Angers. — Je répare l'oubli qui devait être de moi.

C. F., au Mans. — Pour les petites vignettes, il faut attendre d'en avoir une série. Une seule, cela reviendrait trop cher.

Roncile. — C'est une question qui ne se pose même pas parmi les anarchistes.

J. S., Paris. — Vers insuffisants.

A. B., à Limoges. — La place nous manque pour insérer les ordres du jour.

Enjolras. — A chaque période électorale, les camarades font des brochures, des manifestes et des affiches anti-électoraux.

J. D., à Masseret. — Il y a de l'idée, mais insuffisant.

J. S. — Oui, mais avant, il faut pouvoir l'imprimer.

H. A. aux Echelets. — Nous réexpédions le numéro. L'autre se sera perdu en route,

F., rue des Solitaires. — Votre abonnement est terminé depuis fin août.

D., à Bourges. — Pas mal comme exécution, mais l'idée est inférieure à ceux que nous possédons déjà.

Robin. — J'ai retrouvé vos lithographies.

Reçu pour le journal : G. D., à Bordeaux, 1 fr. — T., à Poitiers, 0 fr. 60. — C. M., à Marseilles, 2 fr. — Le Puy, 2 fr. — A. Y., 2 fr. — V. B., à Paris, 0 fr. 50. — R., à Paris, 2 fr. — M., à La Tour du Pin, 0 fr. 50. — H. M., à Saint-Affrique, 0 fr. 50. — Leomin, 6 fr. 50. — 4 timbres de 0 fr. 25, 1 fr. — J. S., 2 fr. — B. par B., à Saint-Amand, 1 fr. — D., à Paris, 1 fr. 50. — Merci à tous.

B. L., à Nice. — V. B., à Valréas. — B. et M., à La Seyne. — C., à Gardes. — R., à Rennes. — G., à Nouzon. — V. B., à Valréas. — F., à Beaune. — C. de C., à Porto. — A. L., à Saint-Louis. — M., à Pont-de-Beauvoisin. — L. G., à Brest. — P. P., à Troyes. — T. R., à Saint-Junien. — R. Q., à Grenoble. — C., à Clarens. — P., à Fléron. — T. S., à Cassel. — Reçu timbres et mandats.

Le Gérant : J. GRAVE.

PARIS. — IMP. CHAPONET, RUE BLEUE, 7.